

L' "R" de La Pesse n°16

Janvier 2009

Vie locale

Nouvelle signalétique des rues

Suite à la numérotation des habitations et la dénomination des rues du village de la Pesse ainsi que du hameau de l'Embossieux, le Maire de la commune invite les administrés concernés à effectuer les démarches auprès des différentes administrations et services (impôts, banques, assurances etc.) pour signaler leur nouvelle adresse.

Fête de Noël des Ecoles

Organisée par l'association des Parents d'Elèves de La Pesse-Les Bouchoux, le samedi 13 Décembre, une merveilleuse fête de Noël a eu lieu à la salle polyvalente des Bouchoux.

Un spectacle d'une étonnante qualité musicale et théâtrale s'est déroulé sur la scène. Les instituteurs, les conseillers en danse et en musique, et tous les élèves -des tout-petits de maternelle aux grands de CM2- travaillaient depuis longtemps à cette réalisation.

Le spectacle a, bien sûr, comblé les parents et grands-parents venus applaudir leurs petits. Mais ceux qui étaient présents en soutien à toute cette belle équipe et au travail de développement culturel fait à l'école ont aussi apprécié la joie de vivre, de chanter et de danser qui émanait de ces enfants.

Bravo à tous, adultes et enfants ! Merci à tous pour leur bel enthousiasme !

La fête s'est poursuivie par l'arrivée du (vrai) Père Noël, chargé de cadeaux pour les enfants et par un superbe buffet de goûter pour les petits et pour les grands.

Une belle décoration de Noël ornaît la salle et des objets décoratifs, fabriqués pour l'occasion par les élèves et les parents d'élèves, ont été vendus au profit des activités de soutien de l'association.

Encore une fois, l'investissement des Parents d'élèves et de l'équipe pédagogique a permis à tous de partager un beau moment.

Le mot du maire

Pour cette édition de fin d'année 2008 de "L'R de La Pesse" il me semblait judicieux d'aborder et de développer un projet communal dont l'intérêt majeur est d'être en relation directe avec cette période économiquement très importante pour notre territoire qu'est l'hiver.

Ce projet concerne le télésiège du Crêt dont l'existence remonte au début des années soixante dix.

En effet, lors de la visite annuelle 2008, il est apparu qu'un certain nombre de points techniques méritaient une remise aux normes importante avec tout ce que cela engendre comme coût financier, sans pour autant assurer la pérennité de ce télésiège.

De plus, nous arrivions dans ce qu'on appelle «L'inspection à 30 ans» rendue obligatoire par la législation et organisée par le BIRMTG (Bureau Interdépartemental des Remontées Mécaniques et Transports Guidés). Cette inspection compte tenu de l'état du télésiège nous aurait conduit vers des travaux très onéreux sans pour autant apporter plus de confort et plus de moyens d'exploitation.

L'interrogation pertinente pour les élus était donc de savoir s'il fallait oui ou non continuer à donner de la vie à cette structure en sachant tout ce qu'elle implique comme retombées économiques, touristiques et d'animations. Une structure qui nous semble incontournable pour la vie de notre village.

La décision du conseil fut d'envisager sa restructuration en doublant sa longueur et par là même sa remise en état général avec l'apport de matériels récents et contrôlés techniquement avec l'assurance de lui donner de la longévité.

Nous souhaitons également que les institutions locales fortement impliquées dans les activités économiques, touristiques, sportives et d'animations soient partie prenante dans le fonctionnement de cet investissement et prennent conscience de l'effort financier important que la commune va devoir supporter. Une réunion sur ce sujet a eu lieu et la motivation de chacun pour la réussite de ce projet a rassuré les élus locaux.

Cet hiver va nous permettre de finaliser le montage du dossier, de résoudre les problèmes administratifs et fonciers, d'affiner les coûts financiers et de monter les dossiers de demandes de subventions.

Ce qui permettrait d'envisager le début des travaux dans le courant du printemps 2009 et avoir tout l'été pour réaliser ce projet.

Comme vous avez pu le constater, un minimum de travaux a eu lieu cet automne pour permettre son ouverture pour la saison hivernale 2008/2009.

Je conclurai ce petit mot en souhaitant à tous les habitants de notre commune de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et par avance vous présenter à toutes et à tous mes meilleurs vœux, ainsi que ceux de l'ensemble du Conseil Municipal, de santé, de bonheur et de réussite pour cette année 2009.

Le Maire, Christian DAVID

Vie locale

Divagation des chiens

Malgré les arrêtés municipaux déjà pris et ce énième rappel, force est de constater qu'un certain nombre de propriétaires de chiens n'ont toujours pas compris toutes les responsabilités qu'ils portent pour les actes préjudiciables que leurs chiens peuvent occasionner.

Ce manque de respect de la loi et de civisme perturbe sérieusement la tranquillité et la sécurité de l'immense majorité des habitants de notre village.

Ces attitudes irresponsables deviennent de plus en plus inacceptables, sachant que les propriétaires ont des obligations bien précises vis-à-vis de la loi et que ce non respect peut entraîner des amendes de 11 € à 1500 € sans compter les soucis administratifs et techniques liés à l'animal.

Si aucun effort n'est fait par ces propriétaires, je me verrai dans l'obligation d'appliquer stricto sensu la loi du 05 mars 2007 qui a renforcé les pouvoirs de police du maire (et du Préfet).

Vie locale

Vœux du Maire

Comme cela est devenu la coutume, le Maire et son Conseil Municipal vous invite à la cérémonie de vœux qui aura lieu le 10 janvier à 17 h dans la salle de classe qui sert habituellement de salle de votation.
Un pot de l'amitié clôturera cette cérémonie.

Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

À compter du 05 janvier 2009 les nouveaux horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie seront les suivants :

Le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
Le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
Le samedi de 9 h à 12 h.

Carte avantage jeunes

Nous rappelons que la commune tient à disposition des jeunes de notre village (entre la sixième et jusqu'à 30 ans pour les étudiants) encore quelques Cartes Avantage Jeunes à prix préférentiel de 3 € au lieu de 6 €. S'adresser au Secrétariat de mairie.

Déneigement

Comme vous le savez sans doute le déneigement est chaque hiver une corvée aux exigences majeures.

Les deux personnes chargées de cette mission tentent de mettre en application un plan de déneigement travaillé en amont avec une commission municipale en tenant compte d'un certain nombre de critères et de paramètres.

Malheureusement, pour que ce déneigement puisse s'effectuer dans les meilleures conditions, il serait souhaitable que chacun y mette du sien et notamment en ce qui concerne les parkings.

En effet, des véhicules y stationnent pendant de longues durées sans que leurs propriétaires prennent l'initiative de temps à autre de les changer de place afin de faciliter quelque peu le travail de nos déneigeurs et de dégager au mieux ces parkings pourtant si essentiels.

Merci de votre compréhension...

Parc naturel régional du Haut-Jura

A propos du PNR !

Parc naturel régional du Haut Jura : 22 ans qu'il existe, autant dire que pas un haut jurassien n'ignore l'existence du PNR du Haut Jura !

A La Pesse comme ailleurs, «PNR» est rentré dans notre langage courant. D'autant qu'avec 36 autres communes du Haut Jura, La Pesse faisait partie du premier groupe de communes à l'origine de sa création le 10 février 1986*.

HIER

- 1986 donc : sur nos montagnes, ça ne va pas plus mal que ça. L'agriculture résiste, l'artisanat se défend bien, le tourisme confirme puisque ce sont les grandes années du ski de fond avec près de 4,5 millions de pratiquants à cette époque en France (moins de 2,5 en 2007 !).

- Il semble donc que nos élus d'entant aient optés pour la création d'un PNR autant par opportunité (ou même curiosité) que par nécessité, bien conscients cependant de la fragilité économique de nos territoires à quelques années du marché unique (1992), conscients surtout de l'intérêt d'anticiper à l'approche de ces futures échéances. (En attendant la mondialisation encore bien peu dans les esprits à cette époque là !).

- Opportunité, car un Parc naturel régional se présente alors comme un outil à «double fonction», labellisé par l'état, capable d'apporter conseils et soutiens selon ses besoins :
Fonction environnementale : Protection du paysage et du patrimoine.
Fonction économique : mise en œuvre d'un développement économique «durable».
Le label quant à lui, est octroyé pour une durée limitée à 12 ans, à l'issue de laquelle une évaluation des actions réalisées est établie avant d'envisager son (éventuel) renouvellement.

- 12 ans : c'est la période durant laquelle les politiques et les actions préalablement définies sont mises en œuvre à l'initiative des collectivités mais aussi des personnes morales ou particuliers concernées par tel ou tel type d'actions.

Celles-ci sont rédigées et constituent le «projet du territoire» pour les 12 années à venir.

Le document qui définit le projet du territoire du haut Jura est dénommé «La CHARTRE du PNR».

AUJOURD'HUI

- Après la charte constitutive (1986-1998), la seconde charte approuvée en 1998 arrivera à son terme en 2010.

- Depuis octobre 2008, le processus de révision de la charte 2010-2022 est engagé. Pour cette étape majeure, les gestionnaires du Parc souhaitent une implication très forte des habitants de notre territoire haut jurassien.

En effet, la réussite du projet du territoire tient principalement en la qualité de son appropriation par ses habitants : appropriation qui jusque là n'a jamais été à la hauteur des enjeux pour le territoire.

La méthode de travail proposée pour cette révision est construite sur un principe de large concertation non seulement des élus locaux mais aussi des citoyens.

Ce fut le cas lors de la journée rencontre du 15 novembre à Lajoux ouverte à tous, et qui a connu un beau succès.

C'est également le cas depuis octobre avec plusieurs réunions ouvertes à tous, élus, délégués communaux et intercommunaux, et toutes personnes intéressées.

Pour que chacun trouve sa place dans cette concertation, les réunions de travail sont proposées autour de 3 grands thèmes :

• **La vie sociale** : Quels enjeux pour renforcer la cohésion sociale et le caractère vivant et animé du territoire en matière de culture, services, éducation, communication...

• **L'environnement** : Quels enjeux concernant la responsabilisation du territoire face à son environnement et aux changements climatiques (paysages urbanisme, milieux naturels, patrimoine, transport et énergie...).

• **La vie économique** : Quels enjeux pour le développement de l'activité économique (agricole, forêt, artisanat, tourisme, industrie...).

ET DEMAIN...

• Cette vaste démarche peut apparaître lourde et fastidieuse. C'est le cas. D'autant que l'ensemble des propositions faites par la population locale suite aux nombreuses réunions, seront soumises courant 2009 à l'approbation des collectivités territoriales (état, régions, départements), du ministère de l'environnement ainsi qu'à l'enquête publique dans chaque commune.

• Mais l'enjeu est important.

• D'abord parce que le projet retenu fixe les orientations du territoire pour les 12 années à venir ; ensuite parce que de la qualité de ce projet dépendent les moyens financiers qui seront mobilisables dans notre territoire pour cette même période.

• Outre cet enjeu, la mise en place de ce vaste chantier présente un intérêt majeur pour l'avenir du territoire : il permet aux hauts jurassiens de se rencontrer, de dialoguer, d'échanger, de se découvrir, de se confronter, de s'enrichir mutuellement. En un mot de se connaître pour mieux construire ensemble le Haut Jura de demain. Là est le premier bénéfice de la révision de la charte du PNR.

• En savoir plus et donner son avis : <http://horizon2022.parc-haut-jura.fr>

• Prochaines réunions :

• - mardi 24 février à 18h30

• (vie sociale et culture)

• - mercredi 25 février à 18h30

• (environnement)

• - jeudi 26 février à 18h30

• (vie économique)

• Covoiturage possible. Contacts : Jean-Yves Comby et/ou Francis moricheau.

• Jean-Yves Comby

* Au fil des temps, le PNR a grossi, passant de 37 à 113 communes en 2008. Aujourd'hui 82000 habitants vivent dans le périmètre du PNR.

Vie locale

Fête de la Pesse 2008

Un bilan plutôt positif !

Cette fête 2008 qui s'est déroulée par une journée de beau temps était en quelque sorte un prolongement de la fête du centenaire.

Les organisateurs sont satisfaits de la bonne implication des associations du village.

Pour mémoire :

↳ L'US tenait la buvette

↳ L'APE organisait le repas du samedi soir, le panier garni, les crêpes, la tombola et les jeux pour la journée du dimanche.

↳ Le G.E.T. s'était mobilisé pour son désormais traditionnel vide grenier en réunissant une douzaine d'exposants.

↳ Le club des Jonquilles avait fait un thé dansant au Relais des Skieurs comme chaque année.

↳ Le gérant du Relais des Skieurs proposait lui, un cochon à la broche le dimanche midi.

Le succès de la fête a été aussi assuré par de multiples animations de divers caractères.

Le thème du bois était bien représenté grâce à la présence de sculpteurs sur bois qui exposaient leurs œuvres et leurs savoir-faire.

Les sketches ont eu un succès lors de la fête du centenaire et ont été reconduites sur d'autres textes en 2008, par le même groupe d'acteurs, en enthousiasmant à nouveau un nombreux public.

La fanfare des «Souffle-alu» a apporté une touche musicale joyeuse dans les rues du village et répandu une gaieté très communicative.

Au vu de cette fête réussie il subsiste certains points à améliorer tel que :

- ↳ la circulation routière le dimanche après-midi
- ↳ le chevauchement et la coordination de certaines animations,
- ↳ la nécessité d'une sonorisation globale sur la fête,

quant au samedi soir, pourquoi ne pas assurer une chaude ambiance avec une animation musicale ?

La commission vie locale félicite et remercie l'ensemble des associations et des animateurs pour leur participation efficace et sympathique dans le bon déroulement de la fête du village.

Et pour 2009 ?

La commission vie locale s'est élargie à toutes les associations du village dont plusieurs membres viennent apporter sous toutes les formes leur contribution pour la préparation de la fête 2009.

A cet effet une réunion a été organisée le 27 novembre en mairie en présence de toutes les parties prenantes pour déterminer la date, le thème et diverses modalités de la version 2009.

Les dates retenues sont les 5 & 6 septembre

Le thème du bois lié à La Pesse (la pesse) demeure le fil conducteur des fêtes à venir. Parmi les idées proposées celle retenue est d'associer un pays à travers les essences de bois qui le caractérise.

Pour 2009, année du 400^{ème} anniversaire de la mise en œuvre du chemin des espagnols les participants à la réunion veulent associer l'Espagne et ses arbres (ollivier, chêne liège) en guise de thème pour la prochaine édition. Quelques spécialistes, en matière d'histoire nous éclaireront ultérieurement sur ce célèbre chemin tracé en partie sur notre commune, véritable carrefour du duché de Savoie, du royaume de France et de la Comté.

Autour de ces sujets historiques une conférence sur la Borne au Lion aura lieu le lundi 2 février 2009 à 18h30 Salle Bavoux-Lançon à Saint-Claude par le Docteur GILLOTTE. Cette conférence gratuite est organisée par l'Université Ouverte et les Amis du Vieux Saint-Claude.

Toutes les personnes désirant s'investir pour la bonne réussite de la fête 2009 peuvent se faire connaître auprès du responsable de la commission vie locale afin de proposer leurs idées et la forme de leur participation.

Le Président de la Commission Vie Locale

Cédric MERMET-BURNET

Le coin des infos

Une information pour améliorer la qualité de tri de vos ordures ménagères

Le SICTOM nous informe que la qualité de tri s'améliore dans notre commune surtout au niveau du contenu des moloks bleus. Les erreurs de tri concernent entre autre les recyclables plastique.

Vous trouverez ci-joint le tableau «Où va quoi» afin que vous arriviez à trier au mieux vos déchets ménagers.

Voici un moyen simple pour vous aider à effectuer ce tri.

Les déchets suivants sont à déposer dans : les moloks bleus :

Les bouteilles plastique (avec ou sans bouchons), les flaconnages (lessive, shampoing, produits d'entretien, mayonnaise et ketchup...) sur lesquels on peut visser un bouchon (ou un clapet de fermeture) et les sacs et films étirables (élastiques).

Les journaux, magazines, prospectus et papier. Les emballages métalliques et aluminium (aérosols, boîtes de conserves, canettes et bouteilles de sirop).

Les cartons, cartonnets, boîtes d'œufs cartonnées et les briques alimentaires.

Tous les autres déchets sont à déposer dans :

les moloks gris :
déchets souillés

le composteur :
déchets fermentescibles

le conteneur à verre
ou la déchetterie :
voir tableau «Où va quoi»

Pour 2009, prévoyez une augmentation de 10 % sur le montant de votre facture «ordures ménagères». Cette augmentation est due principalement à la mise en place de la majoration progressive sur la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) votée par nos députés lors du Grenelle de l'environnement.

Nous comptons sur vous pour continuer cet effort et de ce fait, participer à la qualité de ce service qui concerne notre environnement quotidien.

Bonne et heureuse année 2009.

Pierre GRENARD